

RCS : SAVERNE
Code greffe : 6751

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de SAVERNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00334
Numéro SIREN : 794 463 745
Nom ou dénomination : LE TREFLE

Ce dépôt a été enregistré le 15/11/2018 sous le numéro de dépôt 3816

13/B/334 15 NOV. 2018 B/3818

LE TREFLE

Société par actions simplifiée
au capital de 30 000 euros

Siège social : 22, rue Joseph Lefftz,
67210 OBERNAI

RCS SAVERNE 794 463 745

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 AOUT 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 28 février 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 28 février 2018 s'élevant à 1 813,62 euros de la manière suivante :

(1) Calcul du résultat distribuable :

Résultat de l'exercice	(-) 1813,62 euros
Auquel s'ajoute le Report à Nouveau antérieur	4 531,07 euros
Pour former un résultat distribuable de :	2 717,45 euros

(2) Affectation du résultat distribuable :

Affectation au compte « Report à Nouveau »	2 717,45 euros
Qui s'élève ainsi à 2 717,45 euros	
Pour former un résultat affecté de :	2 717,45 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

*Certifié conforme
La Présidente
Société B&A Boutique*





S.A.S. LE TREFLE

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 28 février 2018**

**CAPSUD
expertise & audit**

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de la région de Montpellier et sur la liste des commissaires aux comptes, près la Cour d'Appel de Montpellier.

S.A.S. LE TREFLE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 28 février 2018

Mesdames, Messieurs les associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la S.A.S. LE TREFLE relatifs à l'exercice clos le 28 Février 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la S.A.S. LE TREFLE à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

CAPSUD
expertise & audit
Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de la région de Montpellier et sur la liste des commissaires aux comptes, près la Cour d'Appel de Montpellier.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Mars 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Montpellier, le 26 juillet 2018

Le commissaire aux comptes

CAPSUD Expertise et Audit



Sébastien MICHEL

COMPTES ANNUELS

Bilan actif

	28/02/2018			28/02/2017
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions brevets droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.	7 376	6 694	682	
Autres immobilisations corporelles	297 604	160 660	136 944	172 854
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	72 375		72 375	72 375
ACTIF IMMOBILISE	377 355	167 354	210 001	245 229
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et Acomptes versés sur commandes	32 000		32 000	42 735
CREANCES (3)				
Créances clients et comptes rattachés	397		397	350
Autres créances	91 500		91 500	100 035
Capital souscrit appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	50 000		50 000	100 000
Disponibilités	75 550		75 550	50 538
Charges constatées d'avance	1 333		1 333	1 822
ACTIF CIRCULANT	250 780		250 780	295 479
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL ACTIF	628 135	167 354	460 781	540 708

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan passif

	28/02/2018	28/02/2017
Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	30 000	30 000
RESERVES		
Réserve légale	3 000	3 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	130 000	110 000
Report à nouveau	4 531	9 648
Résultat de l'exercice	(1 814)	14 883
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	165 717	167 531
Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques Provisions pour charges		
PROVISIONS RISQUES, CHARGES		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	106 680	146 037
Emprunts et dettes financières divers	88 571	96 903
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	732	934
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	68 861	96 243
Dettes fiscales et sociales	28 102	30 497
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 118	2 563
Produits constatés d'avance		
DETTES	295 064	373 177
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF	460 781	540 708
Résultat de l'exercice exprimé en euros et centièmes	(1 813,62)	14 883,02
(1) Dont dettes à moins d'un an	228 094	265 603
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	40	72

Compte de résultat

Compte de résultat			28/02/2018	28/02/2017
	France	Exportation	12 mois	12 mois
Ventes de marchandises	970 772		970 772	1 078 260
Production vendue (Biens)				
Production vendue (Services et Travaux)				
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	970 772		970 772	1 078 260
Productions stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			7 307	3 196
Autres produits			79	43
PRODUITS D'EXPLOITATION			978 158	1 081 500
Achats de marchandises			664 107	729 908
Variation de stock				
Achats de matières et autres approvisionnements			(1 094)	(686)
Variation de stock				
Autres achats et charges externes			161 804	162 463
Impôts, taxes et versements assimilés			11 035	11 281
Salaires et traitements			92 569	99 150
Charges sociales du personnel			11 580	16 117
Cotisations personnelles de l'exploitant				
Dotations aux amortissements :				
- sur immobilisations			35 972	37 383
- charges d'exploitation à répartir				
Dotations aux provisions :				
- sur immobilisations				
- sur actif circulant				
- pour risques et charges				
Autres charges			2 193	4 559
CHARGES D'EXPLOITATION			978 167	1 060 175
RESULTAT D'EXPLOITATION			(9)	21 325

Compte de résultat

	28/02/2018	28/02/2017
RES ULTAT D'EXPLOITATION	(9)	21 325
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et transfert de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	896 328	896 187
PRODUITS FINANCIERS	1 223	1 179
Dotations aux amortissements et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	5 125	6 192
CHARGES FINANCIERES	5 125	6 192
RESULTAT FINANCIER	(3 902)	(5 013)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(3 911)	16 312
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges	2 497	1 030
PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 497	1 030
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements et aux provisions	400	1 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	400	1 000
RESULTAT EXCEPTIONNEL	2 097	30
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		1 459
TOTAL DES PRODUITS TOTAL DES CHARGES	981 878 983 692	1 083 709 1 068 826
RESULTAT DE L'EXERCICE	(1 814)	14 883
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) dont produits concernant les entreprises liées (4) dont intérêts concernant les entreprises liées	1 187	1 201

ANNEXES

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 460 781 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 981 878 euros et un total charges de 983 692 euros, dégageant ainsi un résultat de -1 814 euros.

L'exercice considéré débute le 01/03/2017 et finit le 28/02/2018.

Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Matériel d'exploitation : linéaire 3 ans

Agencements et aménagements : linéaire de 7 à 15 ans

Matériel de bureau : dégressif 3 ans

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

La société ne possède pas de stocks.

Les marchandises sont facturées par le commettant au fur et à mesure de la réalisation des ventes de marchandises par l'affilié.

Les marchandises présentes dans le magasin ne sont pas la propriété de l'affilié : ceci explique l'absence de stock dans les comptes sociaux, ce dernier appartenant au commettant.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Chiffre d'affaires

Dans le cadre du contrat de commissionnaire affilié, et en application de l'article L132-12 du Code de Commerce, la société comptabilise les opérations traitées en son nom propre, pour le compte de tiers, dans les produits et les charges suivant leur nature. Le chiffre d'affaires se compose ainsi exclusivement de ventes de marchandises.

Annexe libre

Etat exprimé en euros

Indemnités de fin de carrière

Le calcul de la valorisation au 28 février 2018 de l'indemnité de fin de carrière fait apparaître un total de 1.077 euros pour un collègue non cadre.

Ce montant a été calculé grâce à la méthode Rétrospective Prorata Temporis. La table de mortalité est la table TV 88-90, le taux d'actualisation utilisé est de 1,5 %, le taux d'évolution des salaires considéré est de 1% constant et celui de la rotation du personnel est de 1% constant.

Cette indemnité de fin de carrière n'a pas été externalisée, ni provisionnée en comptabilité dans le bilan clos au 28 février 2018.

Crédit impôt compétitivité emploi

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel au crédit d'un sous-compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013).

L'impact de la prise en compte du CICE sur les états financiers du 28/02/2018 est une diminution des charges de personnel pour un montant de 6.271 euros.

Le produit du CICE de l'année 2017 a été obtenu en 2018 pour un montant de 6.468 euros .

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement et de reconstitution de leur fonds de roulement.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 28/02/2018
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels.	6 631		745			7 376
	Instal., agencement, aménagement divers	296 688					296 688
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	915					915
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	304 235		745			304 980
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	72 375					72 375
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	72 375					72 375
TOTAL		376 610		745			377 355

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 28/02/2018
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	6 631	63		6 694
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	123 835	35 910		159 744
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	915			915
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		131 381	35 972		167 354
TOTAL		131 381	35 972		167 354

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	28/02/2018
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

	28/02/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	72 375		72 375
Clients douteux ou litigieux	196	196	
Autres créances clients	201	201	
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	1 600	1 600	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	6 468	6 468	
Taxes sur la valeur ajoutée	15 098	15 098	
Autres impôts, taxes versements assimilés			
Divers	1 211	1 211	
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers	67 123	67 123	
Charges constatées d'avances	1 333	1 333	
TOTAL DES CREANCES	165 605	93 230	72 375
(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

	28/02/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES				
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	40	40		
Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	106 640	40 401	66 239	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	68 861	68 861		
Personnel et comptes rattachés	12 866	12 866		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 676	5 676		
Impôts sur les bénéfices				
Taxes sur la valeur ajoutée	3 027	3 027		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	6 533	6 533		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	88 571	88 571		
Autres dettes	2 118	2 118		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	294 332	228 094	66 239	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	39 326			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

ANNEXE - Elément 6.01

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Etat exprimé en euros		28/02/2018	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation	Dettes, créances représentées par effets de commerce
Bilan Actif					
Capital souscrit non appelé					
Actif immobilisé					
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles					
Avances, acomptes sur immobilisations corporelles					
Participations					
Créances sur participations					
Prêts					
Autres titres immobilisés					
Autres immobilisations financières				72 375	
Actif circulant					
Avances, acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés					
Autres créances			55 000	32 000	
Capital souscrit appelé non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités					
Bilan Passif					
Dettes					
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes envers établissements de crédits					
Emprunts et dettes financières divers			60 375	28 196	
Avances, acomptes reçus sur commandes					
Dettes fournisseurs comptes rattachés				6 653	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes					

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

28/02/2018

Total des Produits à recevoir		13 336
Autres créances		13 336
<i>Fourniss.rrr a obtenir</i>	12 123	
<i>Etat Produits à recevoir</i>	1 211	
<i>Intérêts courus à recevoir</i>	2	

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

28/02/2018

Total des Charges à payer		77 615
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		40
<i>Intérêts/frais courus à payer</i>	<i>40</i>	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		59 985
<i>Fourniss.fact.non parven.</i>	<i>59 985</i>	
Dettes fiscales et sociales		17 591
<i>Dettes provis.cong.payés</i>	<i>8 510</i>	
<i>Charges sur congés payés</i>	<i>1 525</i>	
<i>Formation continue</i>	<i>1 022</i>	
<i>Etat charges à payer</i>	<i>6 533</i>	

ANNEXE - Élément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	28/02/2018
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			1 333
Assurances		787	
Redevances Sacem - Spré		345	
Maintenance		202	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			1 333

ANNEXE - Elément 12

Rémunérations des Dirigeants

Etat exprimé en euros

28/02/2018

Rémunérations des membres :

- des organes d'administration
- des organes de direction
- des organes de surveillance

En application du principe du respect du droit des personnes, cette information n'est pas toujours servie, car elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

ANNEXE - Eléments 13

Effectif moyen

28/02/2018

Interne

Externe

EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE			
	Cadres & professions intellectuelles supérieures		
	Professions intermédiaires		
	Employés	6	
	Ouvriers		
	TOTAL	6	

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros		28/02/2018	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		3 000,00	10,0000	30 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		3 000,00	10,0000	30 000,00